



Agence Wallonne
pour l'Intégration
des Personnes Handicapées

**RAPPORT D'AUDIT ET D'INSPECTION
EVALUATION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

RAPPORT REMIS LE :
PAR :

CONCERNE :

Dénomination du centre :

Dénomination de l'ASBL :

Président(e) du Conseil d'Administration :

Direction :

Téléphone et fax :

Courriel :

Adresse :

DATES DES VISITES ET PERSONNES RENCONTREES :

Dates :

Personnes rencontrées :

OBJET DE LA VISITE :

TABLE DES MATIERES

DESCRIPTIF SUCCINCT DU CENTRE.....

I INFRASTRUCTURE

II PERSONNEL D'ENCADREMENT

III ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

3.1. Le statut du centre. La composition et le mode de gouvernance du conseil d'administration

3.2. La structuration de l'activité et gestion journalière

3.3. La réponse aux besoins individuels des bénéficiaires et le respect des spécificités

3.4. L'implication et la participation des bénéficiaires et stagiaires

3.5. L'adaptation de la formation à l'offre générale wallonne et au Parcours d'insertion.

La réponse aux besoins des entreprises et du Marché de l'emploi

3.6. Les partenariats

3.7. La santé, la sécurité et les droits des bénéficiaires et stagiaires

3.8. Documents et publicités

3.9..Les mécanismes d'auto-évaluation du service et ses projets

IV POLITIQUE DE SUIVI EN MATIERE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

V POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU SERVICE.....

VI OBSERVATIONS FORMULEES PAR LE CENTRE

VII CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

DESCRIPTIF SUCCINCT

1) **Bref historique**

Le centre est agréé depuis

2) **HEURES DE FORMATION AGREES**

3) **OFFRE DE FORMATION AGREEE**

Phases & Champs de formation :

Finalité(s) :

Répartition des heures :

- Immersion :
- Apprentissage métier :
- Formation continuée :

Echéance :

4) **Subvention octroyée par l'Agence**

Subvention annuelle de fonctionnement (enveloppe) : Eur.

Coût net de la formation durant l'exercice : Eur.

I **INFRASTRUCTURE**

1) **Implantation**

2) **Bâtiments et locaux**

II **PERSONNEL D'ENCADREMENT**

III ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- 3.1. Le statut du centre. La composition et le mode de gouvernance du conseil d'administration
- 3.2. La structuration de l'activité et gestion journalière
- 3.3. La réponse aux besoins individuels des bénéficiaires et le respect des spécificités
- 3.4. L'implication et la participation des bénéficiaires et stagiaires
- 3.5. L'adaptation de la formation à l'offre générale wallonne et au Parcours d'insertion.
La réponse aux besoins des entreprises et du Marché de l'emploi
- 3.6. Les partenariats
- 3.7. La santé, la sécurité et les droits des bénéficiaires et stagiaires
- 3.8 . Documents et publicités

(Vérifier sur les différents documents de promotion du CFP si la mention FSE est bien présente.)

- 3.9. Les mécanismes d'auto-évaluation du service et ses projets

IV POLITIQUE DE SUIVI EN MATIERE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

V POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU CENTRE

VI OBSERVATIONS FORMULEES PAR LE CENTRE

VII CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'Inspecteur,